

14e Colloque annuel
Société québécoise d'évaluation de programmes

**La vérification interne de programmes
gouvernementaux d'aide au
développement économique**

Montréal, novembre 2005

Eric Gélinas CA, MBA

Vérificateur interne



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions

Canada 



La vérification de programmes gouvernementaux d'aide au développement économique et/ou social



Plan de la présentation

Présentation d'une démarche de
vérification en lien avec le cycle de vie
du programme

Comparaison entre les fonctions
évaluation et vérification interne

Contexte des programmes de développement économique et social

Afin de favoriser l'éclosion de nouvelles entreprises ou de nouvelles compétences au sein d'une collectivité ou pour renforcer le tissu social, les gouvernements choisissent de créer des programmes de développement économique. Ainsi, les gouvernements investissent des sommes monétaires dans des organismes qui réalisent des projets significatifs pour le Québec. Les ministères et organismes bénéficiaires de ces programmes gouvernementaux sont redevables, envers le gouvernement et le public, d'une reddition de comptes relativement aux sommes obtenues.

Type d'aide offert par les programmes gouvernementaux :

Prêt sans intérêt ou à taux préférentiel

Prêt remboursable uniquement si le projet connaît un certain succès commercial

Subvention (non remboursable)

Aide technique par des fonctionnaires ou partage de connaissances

Soutien du revenu

Programme de formation

Aide ciblé à un secteur économique



Contexte de la vérification interne

La vérification interne s'élève au-dessus de la gestion des projets et de la gestion du programme par les fonctionnaires. La vérification interne porte un jugement sur l'ensemble du programme et de ses acteurs.

Démarche de vérification basée sur le cycle de vie du programme

	<i>Grandes étapes</i>	<i>Descriptions de cette étape du programme</i>
1	Conception du programme et autorisations gouvernementales	Identifier les besoins économiques et sociaux (Ex.: diversification économique, main-d'œuvre non qualifiée) Clarifier la vision du gouvernementale et identifier les fonds disponibles
2	Élaboration des détails administratifs et planification	Concevoir les termes et conditions du programme (Ex.: qui sera admissible, quels types de projets seront admissibles, programme à demande ou au mérite, etc.)
3	Lancement et communication	Informar la clientèle potentielle de ce nouveau programme (ou annonce périodique auprès de la population)
4	Mise en œuvre et suivi des projets	Réception des demandes de bénéficiaires potentiels, sélection des bénéficiaires, réception des réclamations du bénéficiaire, paiements
5	Évaluation des résultats du programme	Évaluer les résultats obtenus par le programme face à ses objectifs initiaux et rajuster le programme.

Points de vérification – Étape 1 :

Conception du programme et autorisations gouvernementales

Le programme a-t-il été conçu selon les cadres gouvernementaux dictant la démarche à suivre

Le programme a-t-il été conçu pour respecter les lois en vigueur

Le programme a-t-il reçu les autorisations budgétaires adéquates (législatif vs non législatif)

Le programme a-t-il reçu les autorisations parlementaires et législatives adéquates

Les objectifs du programme sont énoncés de façon claire

Identifier les étapes essentielles à la création d'un programme et retracer les documents gouvernementaux officiels démontrant le respect de ces étapes

Points de vérification – Étape 2 :

Élaboration des détails administratifs et planification

1

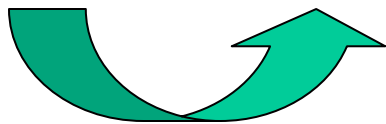
À l'aide des documents gouvernementaux officiels autorisant le programme, retracer les grands paramètres à respecter. Retracer également les lois et politiques importantes

2

S'assurer que les termes et conditions détaillés, procédures administratives et guides du programme sont concordants avec les documents gouvernementaux officiels

3

S'assurer que la planification fut réalisée de façon ordonnée et intelligente en tenant compte des connaissances disponibles à l'époque



Points de vérification – Étape 3 :

Lancement du programme auprès de la clientèle potentielle



Les bénéficiaires potentiels du programme ont-ils été avisés de l'existence du programme, des modalités d'admission et du procédé d'inscription



Retracer la démarche de communication, les documents publicitaires, la portée de leur distribution, interroger des bénéficiaires potentiels, etc.

Sous-étapes de la mise en œuvre

1- Réception des demandes

2- Analyse des demandes

3- Approbation du projet et signature de l'entente

4- Approbation des paiements et suivi du projet

Points de vérification – Étape 4 :

Mise en œuvre du programme

Vérification au siège social du ministère

Ressources en place sont suffisantes (\$) et RH) pour la mise en oeuvre

Bureaux accessibles là où se trouve la clientèle

Fonctionnaires bien formés et encadrés pour livrer le programme

Les risques identifiés à l'étape 2 sont encadrés par des mesures adéquates

Direction hiérarchique et imputabilité claires

Délégation de responsabilité connue et contrôlée pour l'acceptation des dossiers et la distribution financière

Des mesures sont prises pour agréger les résultats des projets individuels pour en faire une synthèse

Plaintes des clients sont-elles analysées

Sous-étapes de la mise en œuvre

1- Réception des demandes

2- Analyse des demandes

3- Approbation du projet et signature de l'entente

4- Approbation des paiements et suivi du projet

Points de vérification – Étape 4 :

Mise en œuvre du programme (SUITE)

Vérification aux points de services

Analyse rigoureuse des demandes en vertu des critères d'admissibilité définie

Processus de sélection au mérite pour retenir seulement les projets méritants (ou à demande)

L'entente conclue entre le bénéficiaire et le ministère est conforme aux autorisations gouvernementales

Le fonctionnaire qui signe l'entente et les paiements est dûment autorisé

Ségrégation de tâches entre les fonctionnaires et patron

Supervision adéquate des projets par les responsables locaux, le fonctionnaire s'est assuré que activités du bénéficiaire concordent avec l'entente

Constance dans le travail entre les fonctionnaires

Sous-étapes de la mise en œuvre

1- Réception des demandes

2- Analyse des demandes

3- Approbation du projet et signature de l'entente

4- Approbation des paiements et suivi du projet

Points de vérification – Étape 4 :

Mise en œuvre du programme (SUITE)

Vérification chez les bénéficiaires

Dans la réalité, le projet correspond-t-il au projet défini dans l'entente entre le fonctionnaire et le bénéficiaire

Le degré d'avancement du projet correspond-t-il au degré d'avancement présenté dans le dossier du fonctionnaire responsable

L'entente conclue entre le bénéficiaire et le ministère est respectée par le bénéficiaire

Le représentant de l'organisme qui a signé l'entente est dûment autorisé par les administrateurs

Le bénéficiaire est-il satisfait du travail du fonctionnaire et du ministère

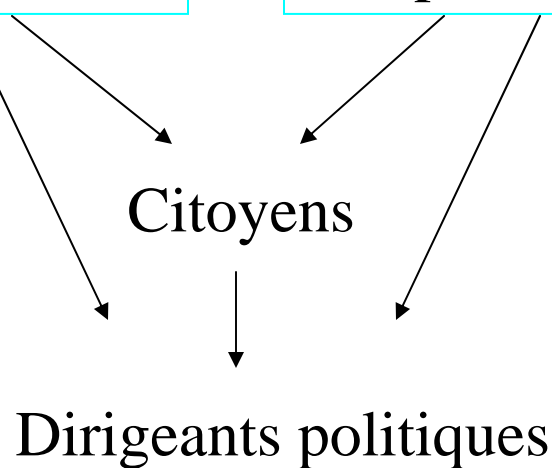
Les documents comptables chez le bénéficiaire concordent-ils avec les réclamations présentées



Comparaison entre l'évaluation et la vérification

Reddition de comptes par les dirigeants du programme et vérification interne indépendante

Évaluation des résultats et retombées du programme par des professionnels indépendants



Réalité fédérale – Deux politiques distinctes

Vérification interne

Fournit une assurance indépendante aux cadres supérieurs sur les cadres de contrôles et pratiques de gestion et les renseignements utilisés pour la prise de décision

Se rapporte à un comité



Évaluation

Aide les gestionnaires à déterminer et à déclarer les résultats concrets et permet aux décideurs d'évaluer les résultats de politiques ou programmes

Se rapporte à un comité

Étape de la planification des travaux d'évaluation et de vérification

Réalité fédérale	Vérification interne	Évaluation de programme
<i>Programme non-législatif</i> (durée habituelle 1 à 7 ans)	Rédaction d'un CVAR pour la présentation au CT (plusieurs mois avant le début du programme)	Rédaction d'un CGRAR pour la présentation au CT (plusieurs mois avant le début du programme)
	Vérification environ à la mi-parcours	Évaluation mi-parcours Évaluation à la fin
<i>Programme législatif</i> (durée indéterminée)	Aux 5 ans pour les programmes importants	Pas de standard

Étape de l'exécution des évaluations et vérifications

	Vérification interne	Évaluation de programme
<i>Personnes visitées</i>	Gestionnaires et fonctionnaires Clients (parfois) Experts (parfois)	Gestionnaires et fonctionnaires Acteurs importants du milieu Experts universitaires/professionnels Clients réels, potentiels, rejetés
<i>Travail sur le terrain</i>	Revue des dossiers papiers et informatiques des fonctionnaires (contrat, preuve de l'exécution des travaux, preuves de paiement) Visite de clients pour observer la réalisation du projet, le respect de l'entente et inspecter des documents comptables	Revue des dossiers papiers et informatiques des fonctionnaires Analyse des statistiques et des données du programme Analyse des statistiques socio-économiques Sondage, questionnaire et entrevue Revue littéraire Consultation, panel d'experts
<i>Nombre d'intervenants à rencontrer</i>	Le moins possible, juste assez pour pouvoir porter un jugement en terme financier (échantillonnage statistique selon la valeur monétaire)	Le plus possible d'intervenants pertinents

Étape de la rédaction du rapport d'évaluation et de vérification

	Vérification interne	Évaluation de programme
<i>Format</i>	Relativement concis et succinct, accompagné de recommandations	Relativement élaboré, accompagné de réflexions et de recommandations
<i>Conclusion</i>	Déclaration d'assurance formelle signée par le vérificateur sur la bonne gestion du programme. Déclaration basée sur un échantillon de dossiers	Conclusion sur l'atteinte des objectifs du programme. Jugement basé sur un ensemble d'éléments (résultats du programme, sondages, entrevues, opinions d'experts, données sociales, économiques et démographiques)
<i>Durée de pertinence du rapport</i>	Liée à l'environnement de contrôle (ressources humaines, équipements informatiques et logiciels, outils de délégation de pouvoirs)	Liée au programme et à la problématique de départ

Conclusion

	Vérification interne	Évaluation de programme
<i>Base de départ</i>	Loi, politique, règlement, décision du Conseil du Trésor	Besoins, objectifs visés, intentions gouvernementales
<i>Mesure, étalon</i>	Mesure basée sur un échantillon de transactions monétaire	Changements face à la situation de départ
<i>Valeurs</i>	Valorise l'économie, l'efficiencia et l'efficacité de la livraison du programme	Valorise les résultats, les impacts sociaux et économiques et l'efficacité

Faits saillants - nouvelle politique sur la vérification interne



La politique vise à ce que la VI et le comité de VI fournissent à l'administrateur général et au contrôleur général, une assurance additionnelle, indépendante des cadres hiérarchiques, concernant le processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance

Mise en place, sur 3 ans, à compter du 1er avril 2006

Enveloppe supplémentaire de 40 millions de dollars par année à la disponibilité des ministères

Recrutement de 300 nouveaux vérificateurs

Le gouvernement veut garantir l'indépendance réelle et perçue de la VI face aux gestionnaires (Comité ministériel et le dirigeant de la VI)



Nouvelle politique sur la vérification interne du gouvernement du Canada

Direction Qualité et examens

Comité de gestion ministérielle

2 novembre 2005

Faits saillants - nouvelle politique sur la vérification interne



La politique vise à ce que la VI et le comité de VI fournissent à l'administrateur général et au contrôleur général, une assurance additionnelle, indépendante des cadres hiérarchiques, concernant le processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance

Mise en place, sur 3 ans, à compter du 1er avril 2006

Enveloppe supplémentaire de 40 millions de dollars par année à la disponibilité des ministères

Recrutement de 300 nouveaux vérificateurs

Le gouvernement veut garantir l'indépendance réelle et perçue de la VI face aux gestionnaires (Comité ministériel et le dirigeant de la VI)